

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL -
République Française**

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
15	12	14

Conseil Municipal : séance du 24 novembre 2025

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, salle de la mairie à 18H, sous la présidence de Christèle PERREL, Maire.

Convocation et affichage : le 17 novembre 2025

Présents : Christèle PERREL, Gladys LE SAUSSE, Sébastien BOUVIER, Karine CONQUER, Vincent ROCHE, Patrick AGAESSE, Colette FOUILLOUX, Murielle MUSSA-PERETTO, Loïc BRAULT, Gilles LE MOROUX; Anaïs LE HUNSEC ; Hélène PADELLEC.

Absents ayant donné pouvoir : Hélène MAHEO a donné pouvoir à Christèle PERREL ; Yann RAOUL, a donné pouvoir à Patrick AGAESSE

Absent : Simon LE BESCHU DE CHAMPSAVIN

Secrétaire de séance : Colette FOUILLOUX

11 Tarifs communaux 2026

Chaque année le Conseil Municipal est amené à se prononcer sur les tarifs communaux.

La commission des finances s'est réunie le lundi 17 novembre 2025 pour étudier les tarifs communaux 2026, et le mercredi 19/11 pour la commission Mouillage, et proposer les éléments ci-dessous :

ENFANCE - JEUNESSE

Restaurant scolaire municipal

	QF<700	QF 701-1284	>1284
Repas Enfant	1	3,1	3,6

Repas personnel communal	Tarif unique : 4,50 €		
Repas adulte (hors personnel communal)	Tarif unique : 6,20 €		
Repas non réservé (enfant non inscrit au service)	7,20 €		
Restauration scolaire hors fourniture du repas	1,07 €		

Garderie municipale

	QF<700	QF 701-1284	>1284
Garderie municipale (1ère demi-heure de garderie avec goûter)*	0,9	1	1,13
Garderie municipale tarif horaire suivant la 1ère dmi-heure (fractionnable à la 1/2 heure)*	0,8	1,03	1,25
* toute demi-heure commencée est dûe			

Pénalité de retard au-delà de l'horaire de fermeture

Accueil de loisirs mercredi

	QF<700	QF 701-1284	>1284
Journée repas compris	9	12,5	14
Journée sans repas	8	9,5	10,5
1/2 journée sans repas	3,5	4,5	5,25
1/2 journée avec repas	4,5	7	9,5
La double facturation est appliquée lorsqu'un enfant est présent et non inscrit aux services			

Accueil de loisirs vacances scolaires

	QF<700	QF 701-1284	>1284
Journée sans repas	8	9,5	10,5
1/2 journée sans repas	3,5	4,5	5,25
La double facturation est appliquée lorsqu'un enfant est présent et non inscrit aux services			

Espace Jeunes

	QF<700	QF 701-1284	>1284
Adhésion annuelle	10	12	15
Sortie à la journée	10		
Sortie à la 1/2 journée ou en soirée	4		

Quotient Familial : En l'absence de justificatif au moment de la facturation, le tarif du QF le plus élevé s'appliquera

LOCATION SALLES

Salle socio culturelle Beg Er Lann

Hélénois		Tarifs
Associations	1ère et 2ème manifestation	30 €
	à partir de la 3ème manifestation	130 €
Particuliers	1/2 journée ou soirée	250 €
	Journée (24h)	350 €
	2 jours : du samedi matin 9h au lundi matin 8h	500 €
	3 jours : du vendredi 14 h au lundi matin 8h	600 €
Employés communaux dans la limite d'une location par an à ce tarif	1/2 journée ou soirée	150 €
	Journée (24h)	200 €

Extérieurs		
Associations *	1/2 journée ou soirée	450 €
	Journée (24h)	750 €
Particuliers**	1/2 journée ou soirée	450 €
	Journée (24h)	750 €
	2 jours : du samedi matin 9h au lundi matin 8h	1 000 €
	3 jours : du vendredi 14 h au lundi matin 8h	1 200 €
* sont considérés comme associations extérieures, les associations n'ayant pas leur siège social à Sainte-Hélène (hors associations de commerçants et employeurs)		
** sont considérés comme particuliers extérieurs les personnes n'ayant ni résidence principale, ni résidence secondaire à Sainte-Hélène		
Caution location salle		800 €
Caution clés		200 €
Caution Ménage		200 €
Cérémonies funéraire civile		100 €

Maison des Associations

Apéritifs de cérémonie	
Hélénais	80 €
Extérieur	130 €
Repas (1/2 journée)	
Hélénais	150 €
Extérieur	300 €
Réunion de travail	
1/2 journée	40 €
1 journée	80 €

Caution location	500 €
Caution ménage	200 €

sont considérés comme particuliers extérieurs les personnes n'ayant ni résidence principale, ni résidence secondaire à Sainte-Hélène. Le tarif commune s'applique pour l'ensemble des agents communaux

Prêt de matériel aux particuliers

Caution prêt de matériel	500 €
Tarif prêt matériel aux particuliers forfait 5 tables et 10 bancs minimum	50 €
Tarif kit 1 table et 2 bancs supplémentaires (au-delà de 5 tables)	8 €
Confirmation des réservations 2 semaines avant l'évènement. Priorité aux associations.	
Prêt gratuit aux associations et fête des voisins (1 fois/an pour la fête des voisins)	

Bibliothèque Municipale

Abonnement à l'année	10 €
----------------------	------

Assainissement collectif : participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)

Maison neuve ou réhabilitation	2 400 €
Par logement supplémentaire	820 €

Taxe d'aménagement

applicable sur l'ensemble du territoire communal	5%
--	----

Travaux

Busage entrée de propriété uniquement (fourniture et pose de 2 buses armées 2M40. Diam 300 ou Buse Ecopal 6 mètres)	500 €
Travaux coût horaire agent service technique à la demande de la commune	40€/heure
Utilisation fourgon pour une intervention à la demande de la commune	50 €/ jour
Utilisation tracteur pour une intervention à la demande de la commune	400 €/jour

Cimetières

Concession 15 ans 3 m ²	190 €
Concession 30 ans 3 m ²	250 €
Concession 30 ans 6m ² (renouvellement)	400 €
Concession 50 ans de 3m2	400 €
Concession 50 ans de 6m2 (renouvellement)	900 €
Concession 30 ans 3m ² avec caveau existant	1 000 €
Concession 30 ans 6m ² avec caveau existant	1 400 €
Concession 50 ans de 3m2 avec caveau existant	1 150 €
Concession 50 ans de 6m2 avec caveau existant	1 650 €
Cavurne 4 urnes (sol) : 15 ans	200 €
Cavurne 4 urnes (sol) : 30 ans	380 €
Case 4 urnes (aérien) : 15 ans	410 €
Case 4 urnes (aérien) : 30 ans	670 €
Case 2 urnes (aérien) : 15 ans	215 €
Case 2 urnes (aérien) : 30 ans	345 €

PHOTOCOPIES

Associations communales	A4 NB	0.05 € la copie
	A3 NB	0.10 € la copie
	A4 couleur	0.10 € la copie
	A3 couleur	0.15 € la copie
Particuliers	A4 NB 1 à 30 copies	0.25 € la copie
	A3 NB 1 à 30 copies	0.30 € la copie
	A4 NB à partir de 30 copies	0.15 € la copie
	A3 NB à partir de 30 copies	0.20 € la copie

	A4 couleur	1 € la copie
	A3 couleur	1,5 € la copie
	A4 NB	1 € la copie
Copie avec recherche particulière	A3 NB	2 € la copie

AUTRES TARIFS

Souricide - raticide	2,20 € les 5 sachets
Le livre "Mémoire du gardien de la Fontaine"	8 €
Le livre "Nostang le long du Goah Guillerm Sainte-Hélène-sur-mer"	3 € (pas de vente aux particuliers)

CALES ET MOUILLAGES

Zone de Plates	60 € (forfait)
Zone d'échouage	(Long. Bateau x 11,00 €) + 60 €
Zone pleine eau	(Long. Bateau x 15,00 €) + 60 €
Professionnels	145 € (forfait)
Visiteurs : Plates	10 €/ semaine
Visiteurs : Mouillages	20 €/ semaine
Non adhérent à l'APSH	Forfait de 25 € en sus
cale de la vieille chapelle non résidents	200€/an/ <i>ha</i>

TARIFS COURTS DE TENNIS

habitants de Ste Hélène 2 €/h (sur justificatif pour la première fois)
extérieurs 5 €/h
cartes 10 h : 20 € (pour tous)

Sur proposition de la commission finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

➔ D'ADOPTER des tarifs communaux 2026

Fait et délibéré, aux jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance
Colette FOUILLOUX

Pour expédition conforme,
Le 26 novembre 2025

Le Maire,
Christèle PERREL




Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'Etat et affichage le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.